

# ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1497 du Jeudi 9 Avril 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



DEUXIÈME JOUR DE VISITE DE TRAVAIL  
EN 6<sup>e</sup> RÉGION MILITAIRE



LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA  
SUPERVISE L'EXERCICE TACTIQUE  
«ISSAR 2026»

P. 3

RÉUNION DU GOUVERNEMENT



DROGUE, SANTÉ ET TÉLÉCOMMUNICATIONS :  
LES GRANDS CHANTIERS  
EXAMINÉS

P. 4

23<sup>e</sup> ÉDITION DU DJAZAGRO  
(DU 12 AU 15 AVRIL)



UNE PRIORITÉ NATIONALE POUR  
LA VITRINE INDUSTRIELLE ALGÉRIENNE

P. 5

LE CHEF DE L'ÉTAT MET FIN AUX FONCTIONS DU MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE P. 3

TENSIONS AU MOYEN-ORIENT

L'ALGÉRIE SALUE  
L'ACCORD  
DE CESSEZ-LE-FEU

P. 3



LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

SOUS LE SIGNE  
DE LA TRANSPARENCE  
ET DU RENOUVEAU JURIDIQUE

● LE RND APPELLE À RENFORCER LA PARTICIPATION  
ET À PROMOUVOIR LES JEUNES TALENTS

P. 4

CRIMES COLONIAUX

L'ARCHEVÊQUE D'ALGER INTERPELLE LE PAPE LÉON XIV P. 16

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

## LA CARAVANE «SEMAINE DU HADJ» FAIT ESCALE À ORAN

La caravane «Semaine du Hadj», placée sous le slogan «De la satisfaction au bonheur» et dédiée à la formation et à la sensibilisation des pèlerins, a fait escale, mardi dernier, à la mosquée pôle Abdelhamid-Ibn Badis, à Oran. Le directeur des études, de la communication et des relations publiques à l'Office national du Hadj et de la Omra, Mohamed Zerrouki, a indiqué à l'APS, que la campagne de sensibilisation pour la saison 1447 H / 2026 se décline en deux volets. Le premier est théorique, où le pèlerin reçoit une formation à distance, via les moyens de communication et les supports de l'Office et du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, ainsi que tous les outils disponibles, notamment au niveau du Centre culturel islamique et des institutions sous tutelle. Le second volet est pratique : les cadres de l'Office, ainsi que les différents secteurs, partenaires dans l'organisation de cette saison, assurent un accompagnement et une sensibilisation sur les rites du Hadj, a-t-il ajouté. Il a

également souligné que cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 15 du mois en cours, a pour objectif de renforcer la conscience religieuse et organisationnelle des pèlerins, de fournir des orientations sanitaires et procédurales et d'accompagner les pèlerins dans toutes les étapes de préparation à l'accomplissement des rites. A cette occasion, une maquette de la Kaaba a été installée, avec une présentation illustrant les différentes étapes des rites du Hadj, depuis l'état d'hram jusqu'au tawaf d'adieu. De son côté, le directeur local des Affaires religieuses, Lakhdar Keddari, a indiqué que cette caravane vient compléter une série de sessions de formation organisées dans les centres de formation, à travers les neuf dairas de la wilaya, portant sur les modalités d'accomplissement des rites du Hadj. Il a également révélé que le premier vol des pèlerins de la wilaya vers les Lieux saints est programmé, au départ de l'aéroport international d'Oran Ahmed-Benbella, le 2 mai prochain.



### LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

## SAISIE DE PLUS DE 7 TONNES DE CANNABIS ET PLUS DE 665 KG DE COCAÏNE EN 2025

Les services de la Sûreté nationale ont procédé, au cours de l'année 2025, à la saisie de plus de 7 tonnes de cannabis, de 665 kg de cocaïne, ainsi que de plus de 20 millions de comprimés psychotropes, selon un bilan rendu public par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Le bilan des activités des services opérationnels de la Sûreté nationale de l'année écoulée, présenté lors d'une conférence de presse, fait état de «la saisie de 7 tonnes, 99 kg et 348 g de cannabis, plus de 665 kg de cocaïne, de 2 kg et 710 g d'héroïne, ainsi que de plus de 20 millions de comprimés psychotropes», ainsi que le traitement de «pas moins de 175.920 affaires relatives aux infractions à la législation sur les stupéfiants, impliquant 192.252 suspects». La hausse des saisies, durant cette année, s'explique par «le renforcement des capacités opérationnelles sur le terrain, notamment après la création d'unités spécialisées dans la lutte contre ce fléau qui cible, en premier lieu les jeunes», a précisé la DGSN.



Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, les unités de la Sûreté nationale ont recensé 448.343 affaires, dont 378.223 ont été traitées, impliquant 448.246 individus dans divers crimes, a détaillé le bilan. S'agissant de la lutte contre les bandes de quartier dans les milieux urbains, durant la période indiquée, 146 affaires traitées se sont soldées par l'arrestation de 1.168 individus qui ont été présentés devant les juridictions compétentes. Pour ce qui est du trafic des migrants, 3.925 affaires ont été traitées, dans lesquelles pas moins de 8.978 individus sont impliqués, dont des passeurs et des candidats à la migration clandestine, et ce, grâce à «la coordination optimale entre les différents services, afin de démanteler ces réseaux». Concernant la lutte contre la cybercriminalité, les mêmes services ont recensé, durant la même année, 13.204 affaires impliquant 7.815 individus pour crimes liés, notamment à l'escroquerie et à la fraude, à l'atteinte aux droits des enfants et à la vente de marchandises prohibées sur internet.

### ACCIDENTS DE LA ROUTE 842 DÉCÈS ET PLUS DE 23 000 BLESSÉS EN ZONES URBAINES EN 2025



Un total de 842 personnes ont trouvé la mort et plus de 23.000 ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés en zone urbaine au cours de l'année 2025, selon un bilan rendu public, mardi dernier, par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Lors d'une conférence de presse organisée au siège de la direction de la sécurité publique, à Alger, consacrée à la présentation du bilan annuel des activités des services opérationnels de la Sûreté nationale pour 2025, le chef du service central de communication de la DGSN, le commissaire divisionnaire de police, Nassim Boutana, a déclaré que «19.241 accidents de la route ont été enregistrés dans le territoire de compétence de la Sûreté nationale, faisant 842 morts et 23.516 blessés».

Comparativement au bilan de l'année précédente, les accidents de la route ont enregistré une hausse de 1,91%, de même que le nombre de blessés (+2,49%) et de décès (+12,12%). Concernant les activités de sécurité publique durant la même période, les unités de la Sûreté nationale ont enregistré «124.918 infractions routières, 2.262.067 contraventions routières et 33.041 infractions de coordination, avec la mise en fourrière de 38.884 véhicules». Quant aux crimes de vol de véhicules, le même bilan fait état de 6.512 cas de, impliquant 2.101 individus, et de la récupération de 3.019 véhicules, soit 46% du total des véhicules volés.

## «OOREDOO ALGÉRIE» LANCE LA 19<sup>e</sup> ÉDITION DU CONCOURS «MEDIA STAR»

L'opérateur de téléphonie mobile «Ooredoo Algérie» a annoncé, mardi dernier dans un communiqué, le lancement de la 19<sup>e</sup> édition du concours «Media Star» sur le thème «L'impact de l'IA et de la 5G sur les transformations socio-économiques en Algérie». Le concours s'adresse aux journalistes de la presse écrite, des médias électroniques, ainsi qu'aux professionnels des programmes radiophoniques et télévisuels, a indiqué la même source, précisant que les travaux soumis au concours sont ceux publiés ou diffusés entre le 15 août

2025 et le 30 juin 2026. Ils seront évalués par «un jury indépendant composé de professionnels de médias et d'experts dans les technologies numériques». «Ooredoo Algérie» invite ainsi les journalistes souhaitant concourir à envoyer leurs candidatures, via les liens <http://ore.do/media-star-participation> et <https://mediastar.ooredoo.dz>, ou à l'adresse mail [Mediastar@Ooredoo.dz](mailto:Mediastar@Ooredoo.dz), relevant que l'édition de cette année se distinguera par une revalorisation significative des distinctions financières des lauréats. Le

directeur général d'«Ooredoo Algérie», M. Roni Tohme, a souligné que «ce concours réaffirme sa vocation première d'offrir aux journalistes professionnels algériens un cadre d'expression privilégié pour révéler la richesse de leurs talents et la pertinence de leurs analyses», relevant que cette édition «intègre pleinement la technologie 5G au cœur de sa thématique, aux côtés de l'intelligence artificielle, afin d'encourager un traitement approfondi de ces enjeux majeurs».

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**ALGER 16**

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par

sarl BMA.com

au capital 100.000 DA

Directrice de Publication

Mohamed Boutana Khadidja

Rédaction

O. M.  
Djaffar Chihab  
Chekhat Meriem  
Abir Menassia  
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16

5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre

Tél. 020 10 23 68

Siège social sarl BMA.com

26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad  
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53  
email : [alger16bma@gmail.com](mailto:alger16bma@gmail.com)

Pour votre Publicité s'adresser à :

l'Entreprise Nationale

de communication, d'Édition

et de Publicité

Agence ANEP,  
01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 31/  
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45

020 05 13 77

E-mail : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)

[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)

[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)

[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

IMPRESSION

Société d'impression

d'Alger

SIA (Centre)

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE MET FIN AUX FONCTIONS DU MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, hier, aux fonctions du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a annoncé la présidence de la République dans un communiqué. «Aujourd'hui (mercredi 8 avril), le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions du ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, et a chargé le Secrétaire général du ministère, M. Omar Bougueroua, de gérer le secteur temporairement » a écrit en effet la présidence.



## DEUXIÈME JOUR DE VISITE DE TRAVAIL EN 6È RÉGION MILITAIRE LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA SUPERVISE L'EXERCICE TACTIQUE «ISSAR 2026»

*Au deuxième jour de sa visite en 6ème Région Militaire, Monsieur le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, a supervisé hier au niveau du Secteur Opérationnel d'In Guezzam, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles «Issar 2026».*

A l'entame, Monsieur le Général d'Armée a suivi un exposé présenté par le Commandant de la 6<sup>e</sup> Région Militaire et le Commandant du Secteur Opérationnel, portant sur l'idée générale de l'exercice et les étapes de son exécution.

Cet exercice tactique, exécuté avec des munitions réelles, avait pour objectifs de mettre à l'épreuve la disponibilité au combat des unités du Secteur opérationnel, la capacité d'exécution des éventuelles missions de combat, la maîtrise du matériel de combat et des systèmes d'armes modernes, d'entraîner les commandements et les états-majors et de développer leurs connaissances en matière de planification, de préparation, d'organisation et d'exécution, tout en les mettant dans des conditions de combat réel.

Au Champ de manœuvres du Secteur, Monsieur le Général d'Armée a suivi de près les différentes actions de combat exécutées par les unités terrestres et aériennes engagées. Ces actions qui se sont caractérisées, durant toutes les phases, par un professionnalisme et un niveau tactique et opérationnel élevés, ont confirmé une fois de plus la rigueur dans l'accomplissement des actions tant sur le plan de planification que d'exécution, et reflété la compétence des cadres en matière de montage, de conduite et de coordination des actions de combat,



ainsi que le savoir-faire et la maîtrise, par les personnels, des différents systèmes d'armes et équipements mis à disposition. Au terme de l'exercice, Monsieur le Général d'Armée a rencontré les personnels des unités ayant exécuté cet exercice, pour évaluer la performance générale des participants. In situ, il les a félicités pour les efforts consentis lors de la préparation et l'exécution de cet exercice tactique avec munitions réelles, qui a été sanctionné par des résultats très satisfaisants, traduits par la précision des tirs aux différentes armes et la parfaite coordination entre les unités et les unités élémentaires engagées. Monsieur le Général d'Armée a exhorté l'ensemble des personnels à mettre à profit les résultats positifs obtenus, de manière à augmenter davantage les aptitudes opérationnelles du Corps de Bataille, au niveau de ce secteur sensible. A l'issue, Monsieur le Général d'Armée a passé en revue les unités et les formations ayant participé à cet exercice.

R. N.



PHOTOS : MDN

## TENSIONS AU MOYEN-ORIENT L'ALGÉRIE SALUE L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU

L'Algérie a salué, hier, la conclusion d'un accord de principe entre les parties concernées, prévoyant l'arrêt des opérations militaires dans la région du Golfe et au Moyen-Orient, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Dans ce cadre, l'Algérie a exprimé sa vive appréciation des efforts de médiation internationale ayant permis d'aboutir à cet accord, le considérant comme une étape importante vers l'apaisement des tensions et la recherche de solutions durables aux

différends en cours dans la région. L'Algérie a également appelé, à travers ce communiqué, à poursuivre une interaction positive, constructive et impartiale avec les initiatives de médiation internationale, en vue de parvenir à une sécurité durable et pérenne au Moyen-Orient. Enfin, elle a insisté sur l'importance de ne pas négliger les exigences fondamentales de sécurité et de stabilité au Liban, soulignant l'importance de préserver l'équilibre dans ce pays frère.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

# DROGUE, SANTÉ ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : LES GRANDS CHANTIERS EXAMINÉS

**Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée aux points ci-après : Le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités de motivation à l'identification et/ou à l'arrestation des auteurs des infractions relatives aux stupéfiants et aux substances psychotropes et/ou à mettre fin à l'infraction.**



Ce texte s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue 2025-2029, approuvée par le Conseil des ministres qui s'est tenu le 20 avril 2025.

Ce projet de texte vise, notamment à consolider les mécanismes de prévention, de dissuasion et de répression de l'usage et du trafic illicites des stupéfiants, en associant les différentes franges de la société dans une démarche inclusive, à travers l'octroi d'intéressements pécuniaires et autres, aux citoyens qui fournissent des informations permettant l'arrestation des auteurs de ces infractions.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les spécifications techniques des compléments alimentaires destinés à la consommation humaine et leur encadrement.

Fondé sur les directives du programme commun de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et

l'agriculture et de l'Organisation mondiale de la santé, ce projet de texte vise à combler le vide juridique en matière de sécurité et d'innocuité des compléments alimentaires, pour éviter les conséquences néfastes pour la santé des citoyens.

A ce titre, cette nouvelle réglementation détermine les spécifications techniques des compléments alimentaires destinés à la consommation humaine et fixe la liste des vitamines et sels minéraux autorisés et leurs doses maximales.

Par ailleurs, le gouvernement a entendu une communication sur l'enseignement coranique, qui constitue, dans notre pays, un patrimoine culturel profondément enraciné, ayant contribué à renforcer le référent religieux national à travers les générations. Les institutions religieuses et les structures d'enseignement coranique jouent un rôle central dans l'apprentissage du Coran et de ses sciences, avec plus de 1.250.000 adhérents, encadrés par près de 40.000 encadreurs.

Face à l'essor de l'enseignement coranique et afin de s'adapter à la transformation numérique, il est devenu indispensable d'organiser et de réguler cette activité, notamment en soumettant à un cahier des charges et en apportant un accompagnement aux acteurs concernés, en vue de préserver le référent religieux national, de renforcer la cohésion sociale, de consolider les valeurs de la modération et de connecter les jeunes générations à leur patrimoine algérien authentique.

Enfin, le gouvernement a entendu une communication sur le processus de désactivation des réseaux de télécommunications G2 et G3 en Algérie, ainsi que l'organisation et la sécurisation de l'acquisition des téléphones mobiles pour le marché national.

Depuis l'avènement et le déploiement des réseaux 4G et 5G sur le marché national, l'extinction des technologies 2G et 3G est devenue une nécessité, motivée par des raisons technologiques et économiques, notamment afin de permettre la libération des ressources spectrales et le développement des réseaux plus avancés de la 4G et la 5G, d'une part, et la réduction des coûts de l'entretien et de la maintenance des équipements et supports des réseaux 2G et 3G, d'autre part.

À ce titre, un plan d'action a été proposé pour la mise en œuvre progressive de la migration vers les nouveaux réseaux et l'extinction définitive des réseaux 2G et 3G, à l'horizon 2029.

Dans le même cadre, il est impératif d'accompagner ce développement technologique par la mise à niveau de la réglementation en vigueur, afin de garantir la disponibilité des téléphones mobiles, tout en faisant face aux risques liés à la cybercriminalité et au fonctionnement des réseaux nationaux de télécommunications.

R. N.

## LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

# SOUS LE SIGNE DE LA TRANSPARENCE ET DU RENOUVEAU JURIDIQUE

Les élections législatives auront lieu le 2 juillet prochain, dans le contexte de réformes majeures, récemment mises en place dans le système électoral afin d'optimiser le processus démocratique et de renforcer l'application de la démocratie.

Ces réformes, initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et qui comprennent plusieurs lois, telles que la loi organique relative au système électoral, la loi sur les partis politiques et la loi fixant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement, témoignent d'une forte volonté politique de jeter des bases juridiques et réglementaires solides pour un processus électoral fondé sur la transparence, l'intégrité, l'impartialité et le respect du choix de l'électeur.

Ces réformes incarnent l'engagement de l'État à améliorer le processus électoral par une approche de réforme progressive, qui concilie l'élargissement de la participation politique et le renforcement des mécanismes d'intégrité et de transparence, renforçant ainsi la confiance dans les institutions étatiques et consacrant la pratique démocratique dans ses dimensions pratiques et organisationnelles.

L'expérience a démontré la nécessité d'inclure des ajouts qualitatifs et de nouvelles dispositions visant à renforcer les acquis démocratiques électoraux.

À cette fin, de vastes consultations ont été menées auprès de toutes les parties prenantes, notamment les partis politiques accrédités, représentés dans les conseils élus, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et des experts. À l'issue de ce processus de réforme, les prochaines élections législatives se tiendront le 2 juillet prochain, dans un cadre juridique consensuel qui répond aux exigences de la phase actuelle et aux aspirations des différents acteurs politiques, et qui tient compte des transformations que connaît le pays. La loi électorale, qui a modifié 85 articles, en a introduit 4 nouveaux et en a supprimé 5, comprenant des amendements techniques

visant à réajuster le cadre juridique du processus électoral. En outre, cette loi a consacré les pouvoirs constitutionnels de l'ANIE en matière de préparation, d'organisation, de conduite et de supervision des élections, tout en la restructurant et en réaffirmant le principe de neutralité de l'administration, qui s'engage uniquement à fournir un soutien matériel, humain et logistique. La loi prévoit un réajustement des critères de candidature aux élections, afin de renforcer la participation politique, en établissant de nouvelles dispositions, notamment en accordant aux partis et aux candidats indépendants le pouvoir de disposer les candidats sur les listes de candidature, et en réduisant le nombre de signatures requises pour préparer ces listes à 150 signatures au lieu de 250, à l'intérieur du pays, et à 100 signatures au lieu de 200, à l'étranger, pour chaque siège à pourvoir, tout en exemptant de l'obligation de recueillir des signatures les listes de candidats dans les nouvelles wilayas pour les prochaines élections législatives et locales.

### S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET ADMINISTRATIVES

La loi comprend un ensemble de mesures visant à moderniser l'organisation et le déroulement des processus électoraux, grâce à la numérisation des listes électorales et à la garantie de leur exactitude. Le numéro

d'identification national (NIN) unique sera inscrit sur la carte d'électeur des nouveaux inscrits, et ce processus sera progressivement étendu à l'ensemble des électeurs.

Pour sa part, la loi organique relative aux partis politiques, dans sa nouvelle forme, contribue à renforcer le principe de pluralisme politique inscrit dans la Constitution et à enrichir les dispositions relatives à la création des partis, tout en consacrant une pratique politique éthique, la lutte contre la corruption dans l'activité des partis et le renforcement du contrôle des sources de financement.

Les dispositions de cette loi comprenaient un certain nombre de mesures visant à élargir le champ de la contribution des partis aux affaires publiques, à mettre en œuvre la politique générale du gouvernement et à lui soumettre des propositions et des avis sur plusieurs questions, tout en fournissant un cadre juridique pour réglementer et organiser les relations entre les partis et l'administration. Dans le même esprit, l'amendement de la loi, qui définit les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement, constitue «un jalon fondamental» dans la construction d'un système représentatif juste et équilibré, qui répond aux transformations démographiques et administratives en cours dans le pays, et qui aligne la carte électorale sur la nouvelle division régionale, dans le but

de consolider le principe d'égalité entre toutes les wilayas.

Cette loi instaure une nouvelle phase de renforcement de la légitimité représentative et de consécration de la justice électorale, puisqu'elle prend en compte la mise à jour de la base de population approuvée pour chaque wilaya, tout en révisant la base arithmétique de répartition des sièges, afin d'assurer une répartition plus précise et équilibrée.

Les dispositions de la loi sont basées sur l'augmentation du nombre de circonscriptions électorales de 58 à 69, en plus de la circonscription électorale pour la communauté nationale à l'étranger, ainsi que sur la révision du nombre de sièges à pourvoir à l'Assemblée populaire nationale (APN), en attribuant un siège pour 120.000 habitants, tout en garantissant un minimum de deux sièges pour les wilayas dont la population est inférieure à 200.000 habitants, au lieu de trois sièges, comme c'est le cas actuellement.

En conséquence, le nombre total de sièges à pourvoir à l'APN a été fixé à 407 sièges, dont 395 sièges résultent de l'application du processus de calcul pour les districts électoraux à l'intérieur du pays et 12 sièges, au lieu de 8, pour renforcer la représentation de la communauté nationale à l'étranger, reflétant la volonté de l'État de consolider ses liens avec ses citoyens résidant à l'étranger.

Abir Menasria

## LE RND APPELLE À RENFORCER LA PARTICIPATION ET À PROMOUVOIR LES JEUNES TALENTS

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a estimé, mardi, que les prochaines élections législatives permettront de renforcer le processus de réformes politiques et juridiques initiées par l'État.

Lors d'une rencontre organisationnelle du parti au niveau d'Alger, M. Bouden a souligné que la convocation, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du corps électoral, pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue le 2 juillet prochain, permettra «la poursuite du processus électoral dans les délais impartis».

Il a ajouté que ce rendez-vous est à même de «consolider le processus des réformes initiées par l'État depuis la révision constitutionnelle du 1<sup>er</sup> novembre 2020», des réformes «profondes et substantielles, ayant touché les domaines politique, juridique et constitutionnel», a-t-il estimé. Il a indiqué que le RND œuvrera, à travers les prochaines élections, à encourager «l'accès des jeunes compétences aux assemblées élues, notamment à l'APN, et élèvera également le seuil des ambitions en mettant l'accent sur le travail de terrain par l'organisation de rencontres régionales et de formation». APS

ALGÉRIE - MAURITANIE

# ACCORD COMMERCIAL PRÉFÉRENTIEL COUVRANT 20 PRODUITS

**Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a coprésidé, mardi dernier, avec la ministre mauritanienne du Commerce et du Tourisme, Zeinebou Mint Ahmednah les travaux de la 10<sup>e</sup> session du Conseil des hommes d'affaires algéro-mauritaniens. Durant cette rencontre, le lancement de négociations, pour un accord commercial préférentiel portant sur 20 produits prioritaires, a été annoncé, selon un communiqué du ministère.**

La séance s'est tenue au siège du ministère, en présence de Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), de Mohamed Zein E-Abidine



Cheikh Ahmed, président de l'Union nationale du patronat mauritanien, ainsi que des présidents, Youcef el Ghazi et Mohamed Lefdal Ould Bouttah, représentant

respectivement le côté algérien et mauritanien du Conseil d'affaires algéro-mauritanien. Ils étaient entourés, notamment d'opérateurs économiques et d'hommes d'affaires.

Durant cette session, les deux ministres ont déclaré l'ouverture de négociations, en vue de la finalisation d'un traité commercial préférentiel concernant 20 produits clés des deux pays, qui seront échangés dans le contexte de concessions douanières, favorisant ainsi la stimulation des exportations et tendant à faciliter l'accès des produits aux marchés mauritanien et algérien. Plusieurs série de recommandations et propositions ont aussi été présentées dans le but d'accroître la collaboration économique et commerciale entre les deux pays, ainsi que de renforcer les alliances entre les acteurs économiques pour favoriser l'expansion des échanges commerciaux. À l'issue de la séance, le procès-verbal de la 10<sup>e</sup> session du Conseil d'affaires algéro-mauritanien a été signé.

**Abir Mensaria**

**23<sup>e</sup> ÉDITION DU DJAZAGRO (DU 12 AU 15 AVRIL)**

## UNE PRIORITÉ NATIONALE POUR LA VITRINE INDUSTRIELLE ALGÉRIENNE

«Le Djazagro aura lieu du 12 au 15 avril, à Alger, et accueille 28 pays avec plus de 600 exposants, pour sa 23<sup>e</sup> édition», a annoncé le directeur-général de PromoSalons Algérie, M. Nabil Bey-Boumezzrag, lors d'une conférence tenue à l'hôtel Lamaraz, à Kouba, Djazagro, le Salon commercial de référence en Algérie, ouvrira ses portes dimanche prochain (12 au mercredi 15 avril 2026) de 10h00 à 18h00, au palais des Expositions de la , à Alger. L'événement constitue un rendez-vous majeur offrant une gamme internationale complète de produits et services, couvrant tous les secteurs de l'industrie agroalimentaire, y compris les machines et équipements de process agroalimentaire, la réfrigération et l'emballage, les matières premières et les produits semi-finis, la transformation et le conditionnement, les boulangeries et pâtisseries, les produits alimentaires et boissons, les ingrédients, arômes et additifs, les services de restauration, la manutention et le stockage, l'hygiène et la traçabilité, ainsi que les services

et la qualité. Les exposants de Djazagro répondent aux besoins de 25.000 visiteurs professionnels à la recherche de nouveaux fournisseurs, de produits et d'informations sur les dernières évolutions du secteur, contribuant ainsi activement au développement de la production agroalimentaire en Afrique.

Lors d'une rencontre avec **Alger16**, M. Nabil Bey-Boumezzrag, directeur général de PromoSalons Algérie, a confirmé que le salon réunira environ plus 600 exposants provenant de 28 pays, dont l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, la Belgique, le Canada, la Chine, le Danemark, l'Autriche, l'Égypte, les Émirats Arabes Unis, l'Espagne, la France, les États-Unis, la Grèce, l'Inde, l'Italie, la Jordanie, le Liban, la Malaisie, Oman, les Philippines, le Portugal, la Suisse, la Tunisie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Turquie. Les exposants se répartissent ainsi : 26% venant d'Algérie, 44 % d'Europe, 21 % d'Asie et 9 % des autres pays. Par ailleurs, 150 entreprises algériennes productrices participeront au Salon, ce qui en fait

la plus grande plateforme de l'industrie agroalimentaire en Algérie. Les organisateurs accordent une priorité aux participants algériens, les plaçant en première ligne, car ils représentent officiellement l'image de l'Algérie.

M. Boumezzrag a confirmé que le déroulement et l'organisation du Salon se passent parfaitement et que tout est prêt pour accueillir les exposants et les visiteurs. Il a déclaré que le Salon prévoit la présence de 26.000 visiteurs professionnels, contre environ 25.000 l'an passé. Il a ajouté que tous les intéressés par ce secteur ou les porteurs de projets sont invités à participer à cet événement, car il représente une excellente opportunité pour acquérir de nouvelles idées et trouver des solutions pour leurs projets, soulignant que le Salon a permis de mettre en avant les produits algériens, dont la qualité n'a rien à envier aux marques étrangères. Ceux qui souhaitent visiter le Salon sont invités à se rendre sur le site internet [www.djazagro.com](http://www.djazagro.com) pour s'inscrire et obtenir gratuitement leur badge d'entrée.

**Amira Benhizia**

COSOB - BANQUE MONDIALE ALGÉRIE

## LES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION EXAMINÉ

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, a reçu, mardi à Alger, la représentante résidente du groupe de la Banque mondiale en Algérie, Jamila Hajbai Oglu Jirin, dans le cadre d'une rencontre consacrée à l'examen des perspectives de renforcement de la coopération bilatérale, a indiqué un communiqué de la Commission. La réunion, organisée au siège de la COSOBourse à Alger, s'est déroulée en présence, notamment de Moaz Miaaoui, responsable de la gouvernance pour l'Afrique, ainsi

que de plusieurs cadres de la Commission. Les échanges ont porté sur les moyens de consolider la coopération entre la COSOB, en tant qu'autorité chargée de la régulation et de la supervision du marché financier en Algérie, et le groupe de la Banque mondiale. Les discussions ont particulièrement mis l'accent sur la modernisation du marché financier national et le développement de mécanismes de financement alternatifs susceptibles de soutenir l'économie. À cette occasion, M. Bouzenada a présenté un exposé détaillé sur les principales réformes réglementaires engagées

depuis 2023. Ces mesures, selon lui, s'inscrivent dans une stratégie visant à moderniser le marché financier et ont déjà permis d'enregistrer une amélioration notable de son activité par rapport aux années précédentes. Le responsable a également évoqué les nouveaux dispositifs réglementaires, ainsi que les mesures incitatives mises en place pour encourager les startups à accéder au marché boursier. Parmi ces dispositions figurent, notamment l'exonération des frais liés à l'introduction en Bourse, ainsi que la simplification des procédures administratives.

De son côté, M<sup>me</sup> Oglu Jirin a présenté les principales initiatives internationales portées par le groupe de la Banque mondiale dans le domaine du développement des marchés financiers et du renforcement de la gouvernance des entreprises. Elle a, par ailleurs, exprimé l'intérêt de l'institution pour le marché financier algérien, saluant les progrès réalisés ces dernières années et réaffirmant la volonté de la Banque mondiale d'accompagner les efforts visant à dynamiser ce marché et à approfondir les perspectives de coopération.

**Chekat Meriem**

## INDUSTRIE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

# STELLANTIS LANCE L'EXPANSION DE L'USINE FIAT DE TAFRAOUI

**Le groupe «Stellantis» a fait savoir, mardi dernier via un communiqué, qu'il prévoit d'élargir l'usine Fiat de Tafraoui (Oran), en vue de porter la production annuelle à 135.000 véhicules d'ici 2028.**

Ce processus comprend l'extension des lignes de soudage des carrosseries et des opérations d'assemblage, ainsi que la création d'une nouvelle unité de peinture pour suivre le rythme de croissance de l'usine et répondre à la demande du marché algérien, ce qui placera ce site « parmi les centres de production les plus importants du groupe Stellantis en Afrique et au Moyen-Orient ».

Ce projet s'inscrit également dans le cadre de la stratégie industrielle de Stellantis en Algérie et confirme la détermination du groupe à faire du pays un pôle régional majeur. Cet investissement stratégique récent créera plus de 1.000 nouveaux emplois, directs et indirects. Il stimulera le développement de l'intégration locale, en augmentant les volumes, et ouvrira de nouvelles



opportunités pour les fournisseurs et partenaires industriels algériens. Par ailleurs, le directeur des opérations pour le Moyen-Orient et l'Afrique chez Stellantis, Samir Cherfan, dans une déclaration incluse dans le communiqué de presse, a expliqué : « Le développement continu de l'usine de Tafraoui reflète notre ambition de construire une industrie automobile moderne et

compétitive en Algérie », soulignant les réalisations significatives accomplies par le projet en seulement deux ans, du lancement des opérations d'assemblage à l'exploitation des ateliers de peinture et de soudage. Il a ajouté : « Cette expansion nous permet d'avancer vers notre objectif de faire de l'Algérie une base industrielle solide et d'accélérer la croissance de

l'environnement industriel local pour le secteur automobile. » Depuis son inauguration, en décembre 2023, l'usine Fiat de Tafraoui a connu une croissance « remarquable » en un « temps record », la production passant de 17.000, en 2024, à 53.000 véhicules l'année suivante.

Les lignes de soudage et de peinture de la structure métallique ont également commencé à fonctionner en septembre 2025, soutenant ainsi le lancement imminent du Grande Panda, fabriqué en CKD en Algérie.

La conclusion d'un accord portant sur plusieurs pièces métalliques embouties, avec une entreprise algérienne, a permis de boucler la chaîne de valeur et de renforcer l'écosystème industriel. L'usine vise à produire 90.000 voitures cette année, puis à atteindre 135.000 véhicules par an en 2028, grâce au processus d'expansion.

**Abir Menasria**

## CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

### LES RÉALISATIONS DE L'ALGÉRIE DANS

## LES DOMAINES SCIENTIFIQUE ET INSTITUTIONNEL MISES EN AVANT

Mohamed Seddik Aït Messaoudene, ministre de la Santé, a dirigé une réunion, mardi, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, qui se déroule le 7 avril chaque année. Le thème national « La numérisation : un moteur pour une santé améliorée et efficace » a été mis en avant durant cet événement.

Dans de son discours, lors de cette réunion au ministère de la Santé, M. Ait Messaoudene a affirmé que « cette Journée est l'occasion de réaffirmer l'engagement solide de l'Algérie en matière de santé publique, de mettre en lumière les progrès réalisés dans les domaines institutionnel et scientifique et d'envisager des horizons futurs ambitieux ».

Il a précisé que la politique nationale, dans ce secteur, est fondée sur « la solidarité et la science », en accord avec les Objectifs de développement durable (ODD) et la Vision 2030. Il a précisé que la politique nationale, dans ce secteur, est fondée sur « la solidarité et la science », en accord avec les Objectifs de développement durable (ODD) et la

Vision 2030. Il a également souligné que le sujet choisi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour cette Journée, « converge avec le thème national dans une perspective unifiée, centrée sur le renforcement de la solidarité internationale pour relever les défis sanitaires transnationaux ».

Selon le ministre, cet événement représente une « étape majeure pour intensifier la sensibilisation en matière de santé, partager les connaissances et harmoniser les efforts pour favoriser la santé des citoyens et mettre en évidence les enjeux prioritaires liés à la santé publique.

Dans un contexte international où les défis sanitaires se multiplient rapidement, notamment avec les récentes pandémies mondiales, l'importance de la collaboration internationale et de la complémentarité des efforts entre États et institutions a été mise en exergue.

De son côté, le Pr Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), a mis l'accent sur la nécessité d'utiliser les

technologies avancées et les instruments de l'intelligence artificielle (IA) dans le secteur de la santé. Il a particulièrement mentionné leur pertinence pour interpréter les analyses médicales, les indicateurs et les faibles taux qui pourraient signaler une alerte anticipée concernant la possibilité de développer des pathologies sévères à l'avenir, y compris les cancers.

M<sup>me</sup> Soria Alem, porte-parole de l'OMS, a, pour sa part, signalé que les nations africaines « ont accompli, durant les dix dernières années, des avancées significatives en termes d'action multisectorielle coordonnée, pour répondre aux différentes menaces auxquelles elles pourraient être confrontées ».

Lors de cet événement, diverses présentations ont été effectuées, axées principalement sur la science, l'investigation et la digitalisation dans le secteur de la santé, mais également sur les approches ciblant la diminution des dangers d'infection en oncologie.

**Amira Benhizia**

### OULED DJELLAL

## PROJET DE RÉALISATION D'UNE USINE DE MÉDICAMENTS

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a annoncé, mardi dernier à Ouled Djellal, un projet de réalisation d'une usine de médicaments dans cette wilaya. En marge de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le ministre a précisé que cette usine, dont les délais de réalisation ont été fixés à 16 mois, produira des médicaments à

base des sous-produits des dattes. Le ministre, qui était accompagné du wali d'Ouled Djellal, Abderrahmane Dehimi, et du PDG du groupe Saïdal, Mourad Belkhef, a présidé l'inauguration, dans la ville d'Ouled Djellal, de la première pharmacie relevant du groupe public Saïdal. Kouidri a précisé que cette pharmacie est l'une de 829 pharmacies réparties à

travers le pays, employant 900 pharmaciens, et qui appartenaient à l'ex-Entreprise nationale de distribution détail des Médicaments (ENDIMED), reprises dernièrement par Saïdal. L'ouverture de cette pharmacie s'inscrit dans le cadre de la relance de l'activité des pharmacies publiques, en application « des orientations du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, relatives à la préservation des postes d'emploi et la création d'autres nouveaux, notamment dans les wilayas du Sud ». Le ministre a souligné que cette pharmacie assurera, en plus de la vente de médicaments, plusieurs autres prestations, dont l'accompagnement sanitaire des patients.

**APS**

## UN VÊTEMENT FÉMININ CONNU DANS LA RÉGION OUEST DU PAYS

# LA BLOUSA, ENTRE AUTHENTICITÉ ET MODERNITÉ

La bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Dib, à Tlemcen, a accueilli, mardi, une rencontre nationale dédiée au vêtement féminin dans l'Ouest algérien, sous le thème «La blousa entre authenticité et modernité». Cette manifestation a été organisée par le Centre d'interprétation à caractère muséal du costume traditionnel algérien et des pratiques populaires de Tlemcen.

À cette occasion, le président du Haut conseil de la langue arabe, Salah Belaïd, a souligné l'importance de transmettre les métiers traditionnels aux jeunes générations. Il a insisté sur le rôle des médias dans la valorisation des travaux des chercheurs et du savoir-faire des artisans, en adoptant un langage accessible susceptible d'encourager l'intérêt du public. Selon lui, la sauvegarde de l'héritage culturel, qu'il s'agisse des coutumes, des traditions ou encore des vêtements traditionnels, constitue un élément distinctif essentiel, d'autant que la culture demeure un pilier fondamental du développement. De son côté, Zakia Litim, chercheuse au Centre national de recherche en préhistoire, anthropologie et histoire, a expliqué que plusieurs études de terrain ont été menées autour de la blousa, dans les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent et Sidi Bel Abbès. Ces recherches ont permis de constituer un fonds documentaire riche, comprenant des photographies de costumes traditionnels et d'anciennes parures caractéristiques de ces régions, ainsi que des témoignages recueillis auprès d'artisanes expérimentées, spécialisées dans la confection de ce vêtement.

Elle a également rappelé la place singulière qu'occupe la blousa dans les traditions vestimentaires de l'ouest algérien. Bien qu'elle aient connu certaines évolutions au fil du temps, celles-ci demeurent mesurées et varient d'une région à une autre,

reflétant la diversité et la richesse des pratiques socioculturelles locales, tout en conservant le statut de symbole fort de l'identité féminine.

Pour sa part, Hichem Bensenoussi, directeur du Laboratoire d'études andalouses à l'université de Tlemcen, a estimé que la préservation de ce patrimoine passe, notamment par son intégration dans les programmes scolaires, à travers des supports pédagogiques adaptés. Il a également plaidé pour la mise en place d'ateliers éducatifs consacrés à l'apprentissage des métiers manuels et de la couture traditionnelle, ainsi que pour l'élaboration d'un ouvrage scientifique de référence destiné aux chercheurs et aux étudiants.

Cette rencontre a rassemblé des enseignants et des chercheurs provenant de plusieurs universités du pays. Plusieurs communications y ont été présentées, abordant notamment des thèmes, tels que «La blousa de l'ouest algérien : étude patrimoniale», «Le vêtement féminin dans l'ouest algérien», «Les bijoux accompagnant les costumes traditionnels féminins», «Les garde-robes du patrimoine vestimentaire féminin en Algérie» ou encore «Le parcours historique de la blousa oranaise».

En marge de cet événement, un défilé et une exposition de vêtements traditionnels féminins ont été organisés, avec la participation d'artisans venus, notamment des wilayas de Mostaganem et Béchar. La rencontre vise à promouvoir la blousa comme l'un des marqueurs

culturels majeurs de l'ouest algérien, à mettre en lumière son rôle dans la préservation de l'identité nationale et à encourager sa documentation, à travers des recherches académiques approfondies. La directrice du Centre organisateur, Rachida Amer, a également souligné que cette initiative a pour ambition de soutenir les artisans et de valoriser leurs efforts dans la sauvegarde de ce patrimoine. Il convient de rappeler que le ministère de la Culture et des Arts a récemment déposé, auprès de l'UNESCO, un dossier intitulé «L'art de la blousa et son ornementation dans le grand ouest algérien : savoirs, savoir-faire et rituels», en vue de son inscription sur la liste du patrimoine mondial.

Chekrat Meriem




## 4<sup>e</sup> ÉDITION DU PRIX «CADETS DE LA CULTURE»

### OUVERTURE DES CANDIDATURES

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, mardi dernier, dans un communiqué, l'ouverture des candidatures pour la 4<sup>e</sup> édition du prix «Cadets de la culture», dédiée, cette année, à la mémoire du défunt romancier Abdelhamid Benhedouga (1925-1996). Les créateurs souhaitant participer sont invités à déposer leurs dossiers au siège du ministère de la Culture et des Arts, sis au Plateau des Annassers (Kouba, Alger), ou par voie électronique à l'adresse : [cadetsculture@m-culture.gov.dz](mailto:cadetsculture@m-culture.gov.dz), a précisé le communiqué, soulignant que la date limite de réception des œuvres a été fixée au 20 mai prochain. Créé en 2023, ce prix annuel vise à encourager les jeunes créateurs et à les inciter à persévérer dans les

domaines de la création culturelle et artistique. Il ambitionne également d'apporter une valeur ajoutée à la scène culturelle algérienne et d'accompagner les jeunes talents dans les catégories artistiques, plastiques et littéraires. Le prix concerne deux catégories, la première porte sur «la musique et l'interprétation» (chant, représentation théâtrale, télévisée ou cinématographique), en sus des arts plastiques (dessin, sculpture et bande dessinée), tandis que la seconde catégorie porte sur «les œuvres littéraires» (narration, conte pour enfant, roman et poésie). Le concours est ouvert aux enfants et aux jeunes créateurs algériens résidant à l'intérieur du pays et à l'étranger, dont l'âge varie entre 7 et 16 ans.

[www.alger16.dz](http://www.alger16.dz)

 Alger16, Le quotidien du Grand Public

**ALGER16**  
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



## UN TRIOMPHE ALGÉRIEN CONFIRMÉ DOMINE LE SONDAGE D'ET bel arabi **ACTRICE, SÉRIE ET RÉALISATION RÉCOMPENSÉES**

**Le sondage d'ET bel arabi pour le Ramadan 2026 consacre une véritable razzia algérienne : de l'interprétation à la réalisation, la série Kiya s'impose comme la grande gagnante de la saison.**

Le verdict du sondage du public d'ET bel arabi pour le Ramadan 2026 ne laisse place à aucun doute : la production algérienne *Kiya* a largement marqué les esprits et s'impose comme l'un des plus grands succès de la saison.

Après le sacre de Lidia Chebout, comme meilleure actrice maghrébine, une nouvelle distinction vient confirmer cette domination. Le réalisateur Oussama Kabi a été élu meilleur réalisateur, pour son travail sur la série, renforçant ainsi la reconnaissance globale du projet, aussi bien devant que derrière la caméra.

Au-delà des récompenses individuelles, *Kiya* s'impose également comme meilleur feuilleton maghrébin, réalisant ainsi un triple remarquable. Cette performance traduit un succès complet, porté par une réalisation maîtrisée, des interprétations solides et une forte connexion avec le public.

Le poids du vote reste déterminant dans ce type de consécration. Basé entièrement sur les votes des internautes, ce système met en avant la popularité réelle des œuvres et la mobilisation des fans. Dans ce contexte, la victoire de *Kiya* reflète un véritable engouement

populaire, amplifié par les réseaux sociaux durant le mois de Ramadan. Ce triomphe confirme enfin une tendance de fond : les productions algériennes gagnent en visibilité et en influence à l'échelle maghrébine. Avec une reconnaissance, à la fois artistique et populaire, *Kiya* s'impose comme un tournant dans la valorisation de la fiction algérienne.



## RENCONTRE INATTENDUE QUAND DJ SNAKE CROISE L'ACTRICE RITADJE ABDALLAH



Une apparition surprise qui enflamme les réseaux : l'actrice Ritadje Abdallah et la star mondiale DJ Snake se sont retrouvés dans un moment inattendu... et ont même partagé une vidéo ensemble.

C'est une rencontre qui n'était pas prévue, mais qui fait déjà beaucoup parler. L'actrice algérienne Ritadje Abdallah a récemment croisé la route de DJ Snake, figure incontournable de la scène musicale internationale.

Sur les images partagées, les deux personnalités apparaissent complices, posant ensemble dans une ambiance détendue. Mais ce qui a particulièrement retenu l'attention des internautes, c'est la vidéo qu'ils ont tournée ensemble, rapidement devenue virale. Cette collaboration spontanée illustre, une fois de plus, le rayonnement de DJ Snake, qui reste très attaché à ses origines algériennes et multiplie les interactions avec des talents locaux. De son côté, Ritadje Abdallah confirme sa montée en popularité, en apparaissant aux côtés d'une star de cette envergure. Entre surprise, fierté et enthousiasme, cette rencontre a suscité de nombreuses réactions positives sur les réseaux sociaux, certains y voyant même le début d'une éventuelle collaboration artistique.

## HANDA ERÇEL BLANÇHIE, APRÈS DES ANALYSES NÉGATIVES AUX SUBSTANCES ILLICITES : «MA CARRIÈRE ARTISTIQUE EST UNE LIGNE ROUGE»

Les analyses médicales réalisées sur l'actrice turque, Handa Erçel, ont confirmé l'absence totale de toute substance interdite dans son organisme, mettant ainsi fin aux soupçons récemment évoqués à son encontre.

Le laboratoire médico-légal a indiqué que les examens approfondis effectués sur des échantillons de sang et de cheveux se sont révélés entièrement négatifs, écartant catégoriquement toute accusation liée à la consommation de drogues.

Selon les informations disponibles, Handa Erçel a interrompu, de manière soudaine, son séjour à Londres, afin de regagner la Turquie dès sa convocation par les autorités judiciaires.

Elle s'est présentée devant le procureur de la région de Çağlayan, à Istanbul, où elle a livré sa déposition, en affirmant sa volonté de coopérer pleinement avec la justice et de faire toute la lumière sur cette affaire.

Au cours de son audition, l'actrice a insisté sur son engagement professionnel et sur l'importance de sa carrière artistique, qu'elle construit depuis plus de treize ans.

Elle a déclaré que cette carrière constituait pour elle une véritable « ligne rouge », soulignant son attachement à préserver sa réputation et à se tenir à l'écart de tout environnement ou



comportement suspect. Handa Erçel a également fait part de sa profonde tristesse face au simple fait que son nom ait été associé à cette affaire. Elle a précisé que l'ensemble des procédures auprès du parquet et de la médecine légale s'était déroulé rapidement, en seulement quelques heures.

Dans sa déclaration, l'actrice a rappelé qu'elle est née, en 1993, dans la ville de Balıkesir, et qu'elle poursuit toujours ses études à l'université

des Beaux-Arts Mimar-Sinan, parallèlement à sa carrière dans le domaine de la comédie.

Elle a, par ailleurs, reconnu s'être rendue dans certains lieux mentionnés dans le dossier, notamment dans le restaurant d'un hôtel situé dans le quartier de Bebek. Toutefois, elle a précisé que ces visites s'inscrivaient uniquement dans le cadre de réunions professionnelles, ajoutant : « Je ne mène pas de vie nocturne ». D'autre part, Handa Erçel a fermement démenti avoir participé à des fêtes privées évoquées par certains médias. Elle a expliqué que ses engagements professionnels ne lui laissent pas le temps de fréquenter ce type d'événements. Elle a également assuré ne connaître aucune des personnes présentées comme organisatrices de ces soirées et a affirmé n'avoir jamais reçu d'invitation à ce genre de rassemblements.

Concernant les accusations directes, l'actrice a catégoriquement nié avoir consommé des substances interdites à quelque moment que ce soit de sa vie. Elle a souligné qu'elle veille à adopter un mode de vie sain, en raison de la nature de son métier et de l'influence qu'elle exerce sur le public. Enfin, elle a ajouté qu'elle n'a jamais vu, non plus, Hakan Sabancı consommer de telles substances.



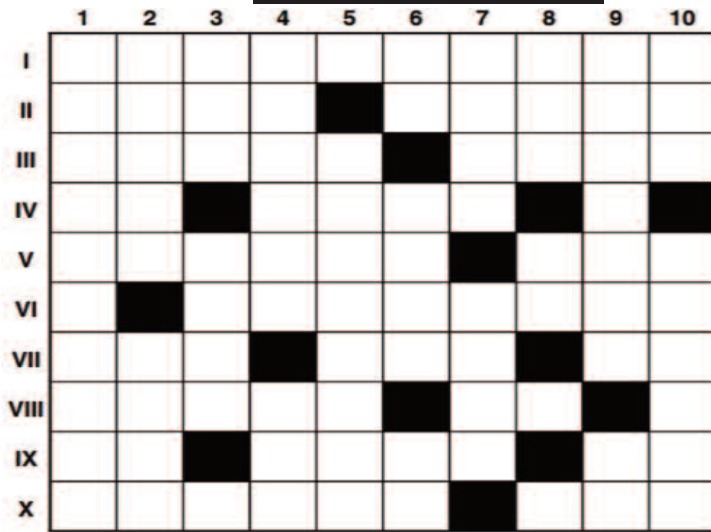
**ALGER16,**  
le quotidien  
du **Grand Public**



**TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS**



## Mots Croisés N°1363



**HORIZONTALEMENT**

I. Cépage de Bourgogne blanc. II. Déesse grecque. Arbre pleureur.  
 III. Sous-préfecture de Saône-et-Loire. Ablution. IV. Petit monsieur anglais. Embarcadère. V. Capitale des vins de Bourgogne. Bruit.  
 VI. Sauce bourguignonne pour les oeufs. VII. Brame. Pied de vigne. En ville. VIII. Bible hébraïque. Ville sur la Tille (en Côte-d'Or).  
 IX. 3ème personne. Ville de l'Yonne. Métal précieux. X. Rivière frontière entre la Pologne et l'Allemagne. Raisin pressé.

**VERTICALEMENT**

1. Grand cru de Bourgogne. 2. Partie du jour. Dieu des vents.  
 3. Savoir-faire. Apre. 4. Enroué. En plein dans la nasse. 5. Un peu bêtas. 6. Vertèbre. Brasse de l'air. Négation. 7. Post-impressionniste. Ils sont plein de blé. 8. Mélangea les couleurs. Petit saint. 9. Cépage blanc de Bourgogne. Donne le choix. 10. Monnaie asiatique. Préfecture en Bourgogne.

**SOLUTION N°1362**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	
I	P	A	N	S	E	M	E	N	T
II	A	G	I	O	T	E	R	A	I
III	T	E	S	S	I	T	U	R	E
IV	E	N	I	O	C	I	D		
V	R	A	T	E	L	S	N	A	
VI	N	I	A	E	U	M	E	S	
VII	I	S	O	L	E	R	A	S	
VIII	T	E	N	U	G	R	U	E	
IX	E	S	S	E	N	I	E	N	S



## RÈGLES DU JEU N° 1363

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

2	9			5	8			
5			3	2				1
				7	2			
		2		4				8
	7						9	
4				3		1		
			4	8				
1				7	4			5
			9	6			7	2

**SOLUTION N°1362**

8	6	5	7	4	1	9	2	3
4	2	3	9	8	5	1	7	6
1	7	9	2	6	3	4	8	5
6	1	4	3	2	7	5	9	8
5	3	8	1	9	6	7	4	2
7	9	2	8	5	4	6	3	1
9	5	1	4	3	2	8	6	7
3	8	6	5	7	9	2	1	4
2	4	7	6	1	8	3	5	9

## CHOISI LE BON CHEMIN



## PHOTO DU JOUR



Mission : Impossible – Clé Édition

## MOTS MÊLÉS

M	C	O	N	S	O	M	S	O	C	S	T
S	A	M	E	R	C	U	R	E	S	O	U
G	T	R	E	U	E	T	E	N	A	L	P
A	P	E	S	A	N	T	E	U	R	E	M
L	N	H	T	A	O	I	I	T	O	I	O
A	U	G	A	I	T	S	V	P	S	L	C
X	F	N	L	S	L	U	U	E	U	L	O
I	U	E	E	E	E	L	R	N	R	J	M
E	S	U	E	L	U	B	E	N	E	S	E
L	E	A	N	A	V	E	T	T	E	V	T
M	E	T	E	O	R	E	S	P	A	C	E
T	I	E	R	E	I	T	A	M	O	S	N

ANGLE  
 APESANTEUR  
 COMETE  
 COMPUT  
 COSMOS  
 ESPACE  
 ETOILE  
 FUSEE  
 GALAXIE

JUPITER  
 LUNE  
 MARS  
 MATIERE  
 MERCURE  
 METEORE  
 NAVETTE  
 NEBULEUSE  
 NEPTUNE

PHASE  
 PLANETE  
 SAROS  
 SATELLITE  
 SATURNE  
 SOLEIL  
 UNIVERS  
 VENUS

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°344

Le mot-mystère est : papillote

## Mots Fléchés N°1351

VÉHICULE DE TOURISTES TOURISTE		MAISON PRO- VENÇALE PIÈCE À MANGER		LE BORD DE LA MER SPÉCIALITÉ ASIATIQUE		NÉCESSITÉS		ÎLE DE VACANCES
SE VISITE EN VACANCES MÈCHE REBELLE						RÉFLÉCHI SIGNE DE CROIX		
			GROS CHAT FOURRURE					
BAIE AU JAPON HARMONIE				DE PETITE TAILLE SENSIBLE				
					HOMOGÈNE ENTRE DEUX MARÉES			
NABOT FÉLINS						CAP SUR LES CANARIES VOILE D'AVANT		
							ESTONIE	
ÎLE DU MORBIHAN		UNE PARTIE DU VOYAGE RIEN						NUANCER
			HABITE SUR UNE ÎLE VIREMENT DE BORD					
PEINTRE CATALAN	PETIT GÉNIE PERSONNEL					CONNU CONJON- TION		
				PORT DE LA MÉDITE- RANÉE				
VIRE DE BORD					RAFALE			

### LES 7 ERREURS



### SOLUTION N°1350

G	T	C	P	
A	U	S	T	R
A	A	U	C	A
O	D	E	D	A
E	D	R	E	D
B	L	E	U	A
O	L	E	B	A
T	U	N	I	S
P	E	S	O	P
S	E	C	H	I
T	R	I	S	T
E	V	A	D	E
A	R	A	L	S



## BASKET-BALL / NBA

# LES SPURS «OPTIMISTES» POUR LA BLESSURE DE VICTOR WEMBANYAMA !

**Toute la franchise des San Antonio Spurs vit dans l'inquiétude depuis la sortie, sur blessure, de Victor Wembanyama, intervenue, lundi, lors du succès face aux Philadelphia 76<sup>ers</sup>.**

L'action remonte au deuxième quart-temps : lancé en contre-attaque, le Français entre en collision avec Paul George. Le choc est violent et Wembanyama se plaint immédiatement du haut du corps, se tenant à la fois la zone des côtes et l'épaule gauche. Gêné, il quitte le terrain pour rejoindre les vestiaires, suscitant une vive inquiétude dans la salle comme sur le banc texan.

Contre toute attente, le jeune intérieur revient quelques minutes plus tard sur le parquet. Mais son langage corporel ne trompe pas : visage crispé, respiration courte, mobilité réduite. Malgré sa volonté évidente d'aider son équipe, il apparaît diminué et peine à s'exprimer à son niveau habituel. Après un court passage, le staff décide finalement de ne prendre aucun risque et le renvoie définitivement aux vestiaires avant la mi-temps.

Le lendemain, ESPN apporte des nouvelles plutôt rassurantes. L'insider Shams Charania explique qu'une première radiographie passée dans la foulée n'a révélé aucune fracture. «Les Spurs ne pensent pas qu'il s'agisse d'une blessure grave», précise-t-il, tout en ajoutant que des examens complémentaires sont programmés pour écarter toute lésion plus discrète, comme une fissure ou une contusion profonde.

Du côté du staff, Mitch Johnson se veut lui aussi mesuré mais optimiste. Il insiste, notamment sur un signe encourageant : la capacité de Wembanyama à revenir sur le terrain après le choc. Un élément qui laisse penser que la douleur, bien que réelle, n'est pas synonyme de blessure lourde. Cette situation intervient à un moment clé de la saison. San Antonio réalise un exercice exceptionnel avec plus de 60 victoires, une première depuis 2017, et

aborde les playoffs avec de grandes ambitions. La santé de Wembanyama sera évidemment déterminante dans la capacité de l'équipe à viser loin en postseason.

Un autre enjeu, plus individuel cette fois, entre également en ligne de compte. Pour rester éligible aux distinctions de fin de saison (MVP, Défenseur de l'année, sélections All-NBA et All-Defensive), le Français doit encore disputer au moins 20 minutes sur l'un des trois derniers matchs de saison régulière. Le calendrier propose des rencontres face aux Portland Trail Blazers, aux Dallas Mavericks et aux Denver Nuggets.

À ce stade, il est considéré comme incertain pour le match contre Portland, principalement par précaution en raison de la contusion aux côtes. En revanche, l'optimisme grandit en interne quant à un retour rapide, possiblement face à Dallas ou Denver. L'objectif des Spurs est clair : éviter toute rechute tout en permettant à leur franchise player de retrouver du rythme avant le début des playoffs. En résumé, si la frayeur a été réelle, les premiers signaux sont positifs. Reste désormais à confirmer médicalement cette tendance et à gérer avec prudence le retour de Wembanyama, pièce maîtresse des ambitions texanes.

A. Amine



## FOOTBALL

## REAL MADRID - BAYERN

## L'infatigable Manuel Neuer élu homme du match à 40 ans

Impérial dans les buts du Bayern Munich sur le terrain du Real Madrid en Ligue des champions (1-2), même s'il a fini par encaisser un but de Kylian Mbappé en seconde période, Manuel Neuer a une nouvelle fois impressionné l'Europe du football, à 40 ans passés. Et il a été élu homme du match. Jonathan Tah s'est dit émerveillé par son «aura», et Mats Hummels, consultant pour la TV allemande, a évoqué «une performance de classe mondiale». À 40 ans désormais (il les a fêtés le 27 mars), Manuel Neuer a rappelé, mardi dernier, lors du choc Real Madrid-Bayern en Ligue des champions (1-2), qu'il est toujours l'un des meilleurs gardiens de la planète, malgré les saisons qui passent.

Auteur de neuf arrêts durant la rencontre, dont certains en face-à-face avec Vinicius Jr et Kylian Mbappé, qui auront longtemps dégouté les deux attaquants madrilènes, le portier allemand a fini par encaisser un but à bout portant du Français, en fin de rencontre, qui n'a pas entaché sa copie. Et qui ne l'a pas empêché de recevoir, malgré la performance remarquable de Michael Olise, le trophée d'homme du match.

«Dommage que le score ne soit pas resté à 2-0», a réagi le gardien du Bayern, récompense en main, au micro de Prime Video, après la rencontre. Jamais rassasié, Manuel Neuer a toutefois dit sa satisfaction d'avoir pu briller face à des attaquants «parmi les meilleurs au monde». «Mbappé et Vinicius ont de la vitesse, peuvent tirer des deux pieds et sont très forts en dribble, c'est difficile à défendre. En un contre un, quand ils ont beaucoup d'espace, c'est très dur», a-t-il souligné.

Quel est donc son secret pour réussir à encore répondre présent dans ce genre de rendez-vous? «Le plaisir», assure-t-il. «C'est un plaisir d'évoluer avec les joueurs dans cette équipe, avec le staff technique. C'est pourquoi, malgré mes 40 ans, je suis toujours là.» Interrogé sur sa performance, en conférence de presse, l'entraîneur du Real Madrid, Alvaro Arbeloa, a toutefois voulu voir un motif d'espoir pour le match retour la semaine prochaine. «C'est le signe qu'on peut leur faire mal», a-t-il lancé.



## ARTS MARTIAUX MIXTES

## Iliia Topuria donne sa condition pour revenir dans la cage

Iliia Topuria est l'actuel champion de la catégorie lightweight à l'UFC. Pour rappel, l'Espagnol s'est offert la ceinture, en venant à bout de Charles Oliveira par KO. Toutefois, depuis son succès, le jeune homme n'a encore pas défendu son titre. Alors, l'UFC a mis en place une ceinture intérimaire entre Justin Gaethje et Paddy Pimblett. Finalement, c'est l'Américain qui s'est imposé. Pour son retour à la compétition, Iliia Topuria va donc affronter Justin Gaethje. Les deux hommes vont s'affronter en main event de l'UFC Maison-Blanche. Une soirée exceptionnelle, qui aura lieu le 14 juin 2026.

Iliia Topuria a déjà tout accompli à l'UFC. Alors, dans une récente interview, l'Espagnol admet qu'il va choisir ses prochains combats. En effet, le natif d'Halle veut se laisser des possibilités et affirme :

«Si c'est un quelconque combat contre quelqu'un qui ne compte pas pour moi, alors peut-être que je ne participerai pas. En revanche, si c'est contre quelqu'un qui me motive vraiment, quelqu'un qui suscite envie et espoir dans le public, alors je vais tenter ma chance». Enfin, à quelques semaines de son retour, Iliia Topuria est annoncé largement favori par les bookmakers.

COUPE DE LA CAF (DEMI-FINALES) CR BELOUZDAD - ZAMALEK SC  
DEMAIN À 20 HEURES AU NELSON-MANDELA STADIUM

# ASSURER UNE BONNE AVANCE

**Les deux représentants algériens en compétition continentale, à savoir le CR Belouizdad et l'USM Alger, ont rendez-vous, ce week-end, respectivement avec le Zamalek SC et l'OC Safi, pour le compte des manches aller des demi-finales de la coupe de la CAF.**

**C'**est le CR Belouizdad qui ouvrira le bal, dès demain soir, face au représentant égyptien, à partir de 20 heures au Nelson-Mandela stadium. Le duel promet un affrontement spectaculaire entre deux géants du football africain, qui suscite une immense attente chez les supporters des deux camps. De ce côté, pour cette première opposition, les Algérois partent plus avantagés, avec l'assurance de la présence en force de leurs fidèles supporters et de leur soutien. Sur le terrain, le CR Belouizdad n'a plus rien à démontrer, mais juste à confirmer son rang. Fort de son expérience sur la scène continentale ces dernières années, le Chabab abordera cette rencontre avec la ferme intention de franchir un cap historique. En dépit des turbulences que traverse le club au niveau de son staff technique, avec la mise à l'écart du coach principal, Ramovic, le collectif misera certainement sur sa solidité collective, son engagement physique et, bien entendu, sur le soutien indéfectible de son public, pour faire la différence. Il faudra s'attendre, toutefois, à une forte opposition. Car, en face, le Zamalek, l'un des clubs les plus titrés d'Afrique, ne sera pas là pour faire de la figuration. Les Egyptiens fouleront la pelouse avec un statut et une pression assumée. Habitué aux grandes

échances, le Zamalek tentera de faire valoir sa maîtrise tactique et sa longue expérience pour s'en sortir au mieux de cette première confrontation. Le duel s'annonce très disputé, et chaque détail pourrait être décisif.

**AU DELÀ DE LA RIVALITE SPORTIVE, UNE FINALE HISTORIQUE POUR LE CRB**  
La clé résidera certainement dans l'aptitude de l'un ou de l'autre à gagner la bataille du milieu de terrain, certainement cruciale pour imposer son rythme. Mais pour le CR Belouizdad, il faudra aussi assurer, dans l'efficacité offensive, pour faire basculer la rencontre en sa faveur. Les phases arrêtées et la gestion des temps faibles joueront également un rôle déterminant. Les Bousouar, Belhocini, et Benhamouda sont particulièrement attendus pour faire la différence, même si le dernier cité risque d'être diminué par sa blessure à la cuisse, contractée lors du dernier match de championnat contre Mostaganem. D'ailleurs, à en croire les dernières nouvelles, sa participation ne devrait être tranchée que ce soir. Keddad, lui, est out à 100%. Cela dit, il convient de signaler que la mobilisation est générale chez les Belouizdadi, car au-delà de la rivalité sportive avec les Egyptiens, c'est une place en finale qui est en jeu, avec l'espoir de soulever un trophée continental majeur. Et pour le Chabab, ce serait une consécration historique. Voilà une bonne raison qui garantit que l'ambiance sera en tout cas exceptionnelle, ce soir au Nelson-Mandela stadium. Les supporters belouizdadis, connus pour leur ferveur, promettent de transformer l'enceinte en un véritable chaudron. Khacef et ses coéquipiers devraient compléter le nécessaire sur le rectangle, pour que la fête soit totale. Le mieux est certainement de bien assurer, dès ce soir, pour envisager le match retour dans les meilleures conditions. A signaler que, dans l'autre demi-finale, l'USM Alger recevra l'Olympique club de Safi, après demain samedi 11 avril à 17h00, au stade du 5-Juillet à Alger.

Djaffar C.



## SÉLECTION NATIONALE DE FUTSAL Deux matches amicaux face à l'Égypte au Caire

La sélection nationale de futsal est entrée en regroupement, lundi dernier à Alger, dans le cadre sa préparation de la prochaine Coupe d'Afrique des nations. Le groupe, composé de 16 joueurs convoqués par le sélectionneur national, Noureddine Benamrouche, a déjà entamé le travail du côté de la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, où est domiciliée la sélection pour cette première partie de stage. Cette dernière se poursuivra jusqu'au vendredi 10 avril, jour où l'équipe devra prendre le vol à destination du Caire, pour y poursuivre sa préparation. Sur place la sélection ponctuera son séjour par deux rencontres amicales contre la sélection égyptienne. La première est fixée pour le 12 avril, à la salle D' Hassan-Mostafa de la ville du 6 Octobre, et la seconde, le 14 du même mois, à la même salle. Les Verts devraient clôturer leur stage, le lendemain, avec leur retour au pays.

D. C.

### LE PROGRAMME

Demain 20H  
CR Belouizdad - Zamalek SC  
Samedi 17H  
USM Alger - OC Safi



La 26<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 sera amorcée, dès aujourd'hui, avec un palpitant MC Oran - MB Rouissat, mais aussi le duel des extrêmes, entre le leader, le MC Alger, quasiment champion, avec son avance confortable de 9 points et 2 matchs en moins, et le bon dernier, le MC El-Bayadh (15 points), qui a déjà les deux pieds en Division inférieure.

Pour le MC Alger, ce sera certainement une petite formalité et un grand spectacle que souhaiteraient les fans algérois pour meubler cette belle soirée de football, au stade Ali-Ammar de Douéra. En effet, à moins d'un miracle, le Mouloudia peut d'ores et déjà considérer, sans risque, qu'il tient sa 17<sup>e</sup> victoire, et le MC El-Bayadh, sa 15<sup>e</sup> défaite.

Les protégés de Khaled Ben Yahia ont certainement à cœur d'en profiter et, partant,

## LIGUE 1 (26<sup>e</sup> JOURNÉE) MC ALGER - MC EL-BAYEDH, LE DUEL DES EXTRÊMES

dépasser cette mésaventure subie dans le Sud, le week-end dernier, en perdant presque bêtement, à cause d'une bêtise du gardien Ramdane, contre la JS Saoura. Si ça ne tenait qu'à eux, les Chnaouas aimeraient bien voir leur équipe favorite faire autant qu'avait fait le CR Belouizdad contre l'ES Mostaganem. Mais le foot étant ce qu'il est, chaque match est différent de l'autre, et gare, toutefois, de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, car cette équipe d'El-Bayedh, même si elle n'a gagné que deux matchs cette saison, n'empêche qu'elle a bien, chez eux, pas mal de clubs dits huppés. à

l'image du CR Belouizdad (0 - 0), de l'ES Sétif (0 - 0), de l'USM Alger (1 - 1) et du CS Constantine (1 - 1)... Le MCA n'est donc que bien averti.

Le MC Oran (4<sup>e</sup>, 39 points et un match en retard) a tout intérêt, également, à ne pas être trop confiant en recevant le MB Rouissat (12<sup>e</sup>, 28 points, avec un match en retard), et ne pas trop se fier au résultat de l'aller, alors qu'il était allé vaincre ce même adversaire (1 - 3) à Ouargla, un certain 8 novembre 2025.

Les Sudistes, certes mal en point ces dernières semaines, avec 5 matchs sans la moindre victoire, restent capables de brouiller toutes les prévisions, au moment où on les attend le moins.

Les Oranais doivent faire preuve de vigilance face à cet adversaire imprévisible, s'ils veulent continuer leur remontée vers le

podium, qui leur offrira, enfin, une place en compétition africaine, dont le tout Oran rêve.

### JS KABYLIE - CS CONSTANTINE : LES KABYLES EN OPERATION VAINCRE OU MOURIR

Les trois matchs au programme de demain seront à coup certain dominés par l'affiche entre vieilles connaissances, la JS Kabylie et le CS Constantine. Ce sera quasiment le match de la saison pour les Kabyles. Un éventuel faux-pas réduira presque définitivement leurs espoirs d'aller chercher une place africaine la saison prochaine. Logés à la 7<sup>e</sup> marche du classement, avec 35 points et toutefois 2 matchs de retard encore à livrer, les Jaunes et Vert ne peuvent plus se permettre le luxe de perdre le moindre point, au moins à domicile, s'ils ne veulent vraiment pas contrarier leurs ambitions de finir parmi le trio de tête. Un tel objectif passe inévitablement par la nécessité de doubler ce premier adversaire direct dans cette course qu'est le CS Constantine, qui pointe plus haut à la 6<sup>e</sup> place, avec 38 points. La victoire est donc indispensable aujourd'hui. Pour ce faire, il faudra faire preuve d'une meilleure prestation, et surtout d'une volonté sur le terrain. Car le CSC s'accroche autant à ce même objectif, qui fait jaser, du reste, pas mal d'autres équipes. Dans les deux autres confrontations du jour, l'ES Ben Aknoun (8<sup>e</sup>, 35 points, un match en retard) recevra l'ASO Chef (10<sup>e</sup>, 31 points), et l'ES Mostaganem (15<sup>e</sup>, 17 points), l'USM Khenchela (9<sup>e</sup>, 31 points, 2 matchs en moins). Pour le premier match, c'est un duel quasiment sans , entre

deux équipes du milieu du tableau, qui ont déjà assuré leur maintien, sans pour autant se vanter à prétendre à mieux, en dehors d'améliorer le plus possible classement ultime. Pour le second, l'USM Khenchela a lui aussi déjà garanti le plus important, tandis que l'ES Mostaganem a déjà digéré le pire, en patageant avec les deux autres très potentiels relégables, le MC El-Bayedh et le Paradou AC. Ce dernier, qui n'a plus gagné depuis dix matchs, recevra la JS Saoura (2<sup>e</sup>, 43 points, un match en retard), samedi à 15 heures, au stade du 20-Août. Au même rendez-vous, l'ES Sétif (13<sup>e</sup>, 27 points, un match en moins) sera, elle, en visite à risque chez l'Olympique Akbou (3<sup>e</sup>, 40 points, 2 matchs de retard), à Béjaïa. Enfin doit-on rappeler que cette 26<sup>e</sup> journée est amputée du derby algérois USMA - CRB, renvoyé à une date ultérieure pour engagement des deux clubs en demi-finales de la coupe de CAF, dont les matchs aller sont au programme également ce week-end.

Djaffar C.

### LE PROGRAMME

**Aujourd'hui**  
MC Oran - MB Rouissat (17H45)  
MC Alger - MC El Bayedh (20H)  
**Vendredi**  
ES Mostaganem - USM Khenchela (16H)  
ES Ben Aknoun - ASO Chef (16H)  
JS Kabylie - CS Constantine (17H45)  
**Samedi**  
Olympique Akbou - ES Sétif (15H)  
Paradou AC - JS Saoura (15H)  
USM Alger - CR Belouizdad (Reporté)

## DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, LIAMINE ZEROUAL

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT  
LES CONDOLÉANCES DE PLUSIEURS CHEFS D'ÉTAT

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu plusieurs messages de condoléances, à la suite du décès de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual. Parmi les messages reçus, celui de son homologue nigérien, Abdourahmane Tiani, exprimant sa profonde tristesse et présentant, en son nom, ainsi qu'au nom du gouvernement et du peuple nigériens, ses sincères condoléances à la famille du défunt et au peuple algérien, tout en implorant Dieu d'accueillir le disparu dans sa miséricorde et d'accorder patience et réconfort à ses proches.

Le président du Conseil souverain soudanais, Abdel Fattah al-Burhan, a également adressé ses condoléances au Président Tebboune,

soulignant que le défunt avait toujours fait preuve d'un engagement patriotique exemplaire et avait conduit l'Algérie avec détermination durant des périodes difficiles, tout en demandant à Dieu de l'accueillir parmi les justes. Ibrahim Ghali, président de la République arabe sahraouie démocratique a exprimé sa solidarité avec l'Algérie et a rappelé que l'Algérie perdait, avec le décès de Liamine, l'un de ses grands hommes, symboles de loyauté et de service à la patrie. Il a présenté ses condoléances, au nom du peuple sahraoui et en son nom propre, au Président Tebboune, à la famille du défunt et au peuple algérien, soulignant que le peuple sahraoui se souviendra de l'engagement de Zeroual en

faveur de la juste cause sahraouie et du soutien historique de l'Algérie aux droits des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance.

De son côté, le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younes El Menfi, a présenté ses condoléances au Président Tebboune. Dans son message, il a exprimé, en son nom et au nom du peuple libyen, sa profonde compassion pour le décès du moudjahid Liamine Zeroual, rappelant sa contribution au service de l'Algérie, au renforcement de sa stabilité et de son unité, ainsi qu'à l'affirmation de sa place régionale et internationale. Il a renouvelé ses condoléances à la famille du défunt, au gouvernement et au peuple algérien.



## CRIMES COLONIAUX

## L'ARCHEVÊQUE D'ALGER INTERPELLE LE PAPE LEON XIV

À l'approche de la visite du pape en Algérie, prévue à partir de lundi prochain, l'archevêque d'Alger, Jean-Paul Vesco, a lancé un appel en direction du souverain pontife afin qu'il encourage les anciennes puissances coloniales à assumer leur responsabilité historique. «Je le demande au pape comme je l'ai demandé à toutes les autorités en capacité de le faire», a-t-il, dans un entretien accordé à l'APS.



Le prélat revient longuement sur la portée de la visite du pape Léon XIV, qu'il qualifie de moment singulier dans l'histoire des relations entre les deux rives de la Méditerranée. Au-delà du protocole, il y voit une opportunité de renforcer le dialogue entre traditions religieuses et héritages culturels. Selon lui, cette visite revêt une dimension hautement symbolique : «Un responsable spirituel chrétien de premier plan qui visite un pays musulman», soulignant qu'il s'agit d'un «très bon signe»

qui redonne une profondeur à l'histoire de l'Algérie, «terre d'Augustin d'Hippone». Il insiste, ainsi, sur l'importance des passerelles entre les deux univers religieux, fondées sur une mémoire et des références partagées.

## LES BLESSURES PERSISTANTES DE LA COLONISATION

Abordant la question mémorielle, l'archevêque a mis en lumière les séquelles laissées par la colonisation, évoquant une histoire marquée par la violence et des conséquences durables, notamment dans le sud du pays affecté par les essais nucléaires. Il déplore un manque de reconnaissance et plaide pour une parole

de vérité, susceptible d'apaiser les mémoires et d'ouvrir la voie à une réconciliation historique. Dans ce cadre, il affirme avoir engagé des démarches auprès du Vatican et d'autres institutions, afin de porter cette question. Pour lui, la reconnaissance des responsabilités par les anciennes puissances coloniales constitue une étape incontournable pour tourner la page du passé. Ainsi, la visite du pape en Algérie apparaît comme un moment, à la fois spirituel, politique et mémoriel, susceptible de raviver les débats sur le passé colonial, tout en ouvrant des perspectives de dialogue et de reconnaissance.

R. N.

## JUSTICE ET MÉMOIRE COLONIALE SOUS TENSION

## LE PARQUET ANTITERRORISTE REJOINT LES PARTISANS DE «L'ALGÉRIE FRANÇAISE»

Lors de l'émission «Hebdo Show», diffusée lundi dernier sur la chaîne de télévision AL24 News, la récente déclaration du procureur du parquet antiterroriste français, évoquant un prétendu «terrorisme d'État» en Algérie, a déclenché une vague d'indignation. Les experts algériens présents à l'émission ont unanimement dénoncé une accusation infondée et historiquement décalée.

La récente déclaration du procureur du parquet antiterroriste français dans l'émission matinale de France info a déclenché une vague d'indignation en Algérie. Selon le magistrat, l'Algérie serait visée par une procédure liée à ce qu'il a qualifié de «terrorisme d'État». Une accusation jugée infondée par de nombreux observateurs et vivement contestée par les experts algériens.

Pour Maître Fatma-Zohra Benbrahim, avocate spécialisée en droit international, cette déclaration révèle, avant tout, une incompréhension fondamentale du droit et de l'histoire : «Je me demande si ce procureur général est un véritable procureur général parce qu'apparemment, il n'a pas encore compris que l'Algérie est un pays indépendant depuis 1962». Elle insiste sur l'absence de fondement juridique : «Le crime d'État dont il parle ou la notion de crime d'État n'est pas encore reconnue par le droit international. [...] Il invente une notion dont il n'est même pas capable de donner la définition et de déterminer sa compétence vis-à-vis de ce crime.»

Pour l'avocate, cette accusation est, non seulement juridiquement vide, mais aussi historiquement décalée. «Si l'on peut parler de crime d'État, la France aurait mieux fait de condamner ses propres actions en Algérie, qui sont de véritables crimes d'État, initiés par la France coloniale et par les présidents français», rappelle-t-elle. Selon Benbrahim, le procureur cible indirectement l'État algérien, en le qualifiant implicitement de criminel, pour avoir éventuellement protégé ou commis certains actes : «C'est très très grave parce qu'il ne peut parler que de son territoire. La territorialité de la loi française s'arrête à la limite de sa nation, donc de son territoire. Mais nous, c'est l'Algérie. Que reproche-t-il à l'Algérie ?» Elle souligne également le retard manifeste de cette posture par rapport à la réalité : «Pour rappel, l'Algérie a été le premier pays à héberger sur son territoire la première conférence internationale de lutte contre le terrorisme et a signé des textes internationaux, avant même la France. Ce Monsieur est terriblement en retard et cette action, c'est vraiment un coup de bâton dans l'eau.»

## L'ALGÉRIE, UNE RÉFÉRENCE DE L'ANTITERRORISME

De son côté, Baddis Khenissa, expert en géopolitique, insiste sur la dimension internationale et la reconnaissance de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme : «L'Algérie est

aujourd'hui une référence en matière de lutte antiterroriste, citée par les grandes puissances, consultée par les continents, notamment à l'échelle africaine, mais aussi occidentale, y compris les États-Unis, pour asseoir une approche pragmatique de lutte antiterroriste.»

Pour Khenissa, cette accusation ne tient pas compte de la réalité historique : «L'Algérie a vaincu le terrorisme avec ses propres moyens, sa propre détermination, son engagement et son expertise, qui sont devenus maintenant une référence en la matière. Et elle l'a fait au même moment où François Mitterrand hébergeait le terrorisme et fournissait des bases arrière, notamment à ce même terrorisme dont nous souffrons. Ce même François Mitterrand aidait à financer le terrorisme, et vous savez que sans financement, le terrorisme s'asphyxie.»

L'expert souligne la contradiction et la mauvaise foi de l'accusation : «Cette déclaration reflète une aberration abjecte puisqu'elle ne correspond pas à la réalité. L'Algérie n'a rien à prouver aujourd'hui, encore une fois, face à une diplomatie qui perd sa boussole.» Le contraste entre la compétence réelle de l'Algérie et l'affirmation du procureur français met en lumière une tension persistante entre perception politique et réalité opérationnelle. Alors que la France cherche à projeter une autorité juridique hors de ses frontières, l'Algérie démontre, par son histoire et son expertise, qu'elle reste un acteur incontournable dans la lutte contre le terrorisme, reconnu tant au niveau continental qu'international. Pour les experts, cette affaire dépasse le simple débat juridique : elle touche à la crédibilité diplomatique et au respect de la souveraineté d'un État pleinement indépendant depuis plus de six décennies. Benbrahim conclut : «Cette action est sans fondement, nulle part dans le droit pénal international. C'est ridicule : un État qui est cinq fois plus grand que la France, on va le mettre en prison ?» L'ensemble de ces déclarations témoigne d'un désaccord profond entre les positions française et algérienne sur l'histoire, la légitimité et la compétence juridique en matière de lutte antiterroriste. Il rappelle que derrière les termes techniques et juridiques se cache un enjeu bien plus vaste : la reconnaissance historique et politique de l'Algérie comme acteur souverain et responsable sur la scène internationale.

## LA FRANCE A LA MÉMOIRE COURTE

Mehdi Ghezzar, chroniqueur et expert en géopolitique, n'a pas mâché ses mots, dénonçant d'emblée une «mémoire courte». «La France a la mémoire courte parce qu'elle oublie que l'Algérie est le seul pays qui a vaincu le terrorisme seul et elle oublie quel est le seul pays qui l'a aidé à combattre le terrorisme sur son propre territoire.» Selon lui, cette amnésie politique et historique entraîne des accusations injustes :

«Être, à ce point, non reconnaissant à un pays comme l'Algérie, qui leur a rendu service, et ensuite l'accabler de ces maux qui sont, pour moi, dénués de tout fondement est une faute politique et une faute judiciaire.» M. Ghezzar insiste sur l'expérience unique de l'Algérie face au terrorisme : «Parler de la sorte de l'Algérie, qui a vécu le terrorisme dans sa chair, avec plus de 250.000 victimes de la démente terreur islamiste... Ces mots sont très graves, sont pour moi une honte absolue.» Pour lui, cette accusation ne peut se limiter à une simple mise en garde diplomatique : «Quand il y avait les attentats en France, cette dernière s'est tournée vers l'Algérie pour une aide, pour une coopération sécuritaire, pour avoir des informations. Tourner le dos à cette histoire, à ces moments douloureux, pour moi, ce n'est pas pardonnable.» Le chroniqueur souligne également que l'essor rapide et la stabilité retrouvée de l'Algérie dérangent certains responsables français : «Je pense que l'émergence de l'Algérie et la vitesse grand V avec laquelle elle avance dérange énormément certains responsables politiques français, qu'il faut tout faire pour freiner le train à grande vitesse qu'est l'Algérie.» Selon lui, la médiatisation de la polémique actuelle s'inscrit dans une stratégie de diabolisation : «On veut donner à l'Algérie le rôle d'un outil de campagne médiatique, diffusé par environ 40% des médias français, entre le JDD, CNews, etc. Il faut taper, taper, taper sur l'Algérie.»

Pour M. Ghezzar, malgré cette tentative de pression et de dénigrement, le pays continue de tracer sa route : «La caravane passe et les chiens aboient. Nous continuerons à faire notre chemin, à nous développer et à être, encore une fois, des acteurs majeurs, d'abord de la et, aujourd'hui, des énergies.» En confrontant les accusations françaises à la réalité historique et opérationnelle, Mehdi Ghezzar illustre l'écart entre perception et faits : un État souverain, qui a payé le prix fort pour éradiquer le terrorisme sur son sol et contribuer à la sécurité régionale et mondiale, ne peut être jugé selon des concepts juridiques inventés et déconnectés de la réalité internationale. En tous cas, cette polémique révèle, avant tout, un décalage entre perception extérieure et réalité opérationnelle. L'Algérie, en tant qu'État souverain, a construit, au fil des décennies, des institutions solides et une expertise reconnue dans la lutte contre le terrorisme, avec un engagement historique et des résultats tangibles. Les accusations fondées sur des notions juridiques floues ou inventées ne peuvent remettre en cause ni son rôle actif dans la sécurité régionale ni sa crédibilité internationale. Ce qui se joue dépasse le cadre juridique : il s'agit de reconnaissance de la souveraineté, de respect de l'histoire et de l'efficacité opérationnelle d'un État qui a démontré sa capacité à protéger sa population et à collaborer avec ses partenaires internationaux.

G. Salah Eddine